

Pour une meilleure qualité de ville

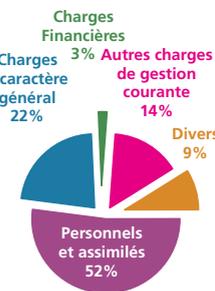
BUDGET 2010

fonctionnement

Recettes
34.394.900 €

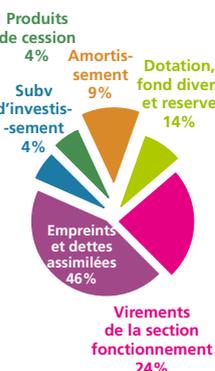


Dépenses
7.460.000 €

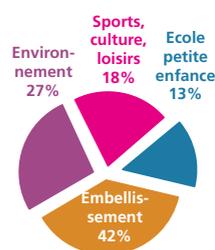


investissement

Recettes
34.394.900 €



Dépenses
5.348.664 €



Le budget 2010 est marqué par un effort considérable mené pour la qualité de Ville. L'ambition est de faire de Mont de Marsan une ville plus belle, moderne, attractive, mettant en valeur son patrimoine tout en se portant à la pointe dans divers secteurs stratégiques.

Tout en maintenant nos investissements pour le sport, la culture et les écoles, l'accent est mis cette année sur **la voirie, la propreté urbaine, et l'aménagement des berges**. Le volet environnemental sera très présent, dans tous les investissements. Comme un symbole de cette volonté, **la crèche de 60 places du Peyrouat** qui sortira cette année de terre ; équipement entièrement conçu sur le principe de l'énergie passive, il sera un de premiers de ce type et de cette taille en France.

La qualité de Ville, c'est aussi offrir aux Montois et aux Montois **une ville qui simplifie leur vie au quotidien**, une ville qui se rapproche toujours au plus près de leurs attentes.

Cela commence par des services administratifs plus adaptés. Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2010, les horaires d'ouverture du service Etat civil ont été réaménagés en fonction de la vie moderne. Ce service sera désormais ouvert entre 12h et 14h, et en continu de 8h à 17h30.

C'est aussi dans cet esprit que la piscine est ouverte depuis novembre 2009 le dimanche matin, avec un certain succès.

Pour aller dans le même sens, la municipa-

lité a souhaité proposer sur un même lieu les services scolaire, centre de loisirs et sports. Jusqu'alors, les parents devaient en effet se rendre sur trois lieux différents pour effectuer démarches et inscriptions. Ce ne sera donc plus le cas en 2010, avec l'ouverture du **Guichet Unique** à Nahuques (voir page 7). Ce lieu aura de plus l'avantage d'être desservi par les transports en commun, et d'offrir des places de stationnement gratuites en nombre conséquent.

Enfin, **le nouveau site internet de la ville** (voir page 5), lancé fin janvier, favorisera progressivement les démarches administratives par internet, pour un confort d'utilisation maximum. Ce site, entièrement repensé et basé sur la technologie des logiciels libres, offrira toutes les informations utiles aux Montois et sera véritablement un lien quotidien entre les citoyens et leur ville.

La qualité de Ville, c'est aussi **l'accessibilité des équipements aux handicapés et aux personnes à mobilité réduite**. Depuis 2009, des lieux essentiels tels que la bibliothèque, la billetterie des spectacles culturels, ou encore le stade Guy Boniface sont entièrement accessibles.

rien, au contraire. Cette différence vient du fait que le budget Rénovation urbaine du quartier nord a été sorti du budget général pour être isolé dans un budget annexe.

De fait, le total des dépenses d'équipement augmentera en réalité de 695.000 euros. Cette augmentation de l'effort d'investissement est une constante depuis l'arrivée de la nouvelle majorité municipale, comme en témoigne le graphique suivant "Evolution des investissements", qui regroupe tous les budgets municipaux, le budget de la Ville et celui des budgets annexes (Restauration municipale, Régie des eaux, Régie des fêtes, Quartier nord, Pompes funèbres municipales et Parkings).

Enfance / Ecoles : préparer l'avenir

Les investissements en direction des écoles seront maintenus au niveau de 2009, soit deux fois supérieurs à la moyenne de la période 2001-2007. La somme globale de ce chapitre est inférieure à celle de 2009 puisque l'opération aire de jeux de Nahuques (150.000€ en 2009) est désormais terminée. Par contre, cette somme ne comprend pas la **crèche de 60 places à énergie passive**, dont les travaux commenceront au printemps, qui sera financée sur le budget annexe ANRU.

Comme en 2009, 500.000€ seront dévolus à **l'aménagement dans les écoles du 1^{er} degré** (travaux de sécurité, de conformité et d'amélioration des conditions d'enseignement) ; par ailleurs, 100.000€ sont prévus pour une étude complète de réalisation du **groupe scolaire Saint-Médard**, qui sera entièrement rénové en 2011.

Rappel de l'état de nos finances

L'audit financier présenté fin 2008 a démontré que nous héritons d'une situation extrêmement tendue :

> Si nous maintenons les anciennes pratiques, sans accroître les impôts comme la municipalité s'y est engagée, le budget de la ville aurait explosé dès 2010 avec notamment un endettement qui devient supérieur à 50 années (le seuil d'alerte étant fixé à 15).

> Si nous augmentons les impôts, comme cela était souvent fait précédemment, il aurait fallu les accroître de 22 % dès 2009 pour nous retrouver tout de même en fin de mandat dans la même situation financière où nous avons trouvé la ville, c'est-à-dire préoccupante !

Si nous voulons sortir durablement de la spirale de dégradation des finances de la Ville, et pouvoir ainsi nous projeter enfin vers l'avenir, le défi est de parvenir à modifier radicalement, structurellement, la façon dont cette ville était gérée.

Pour cela, le maire a adopté une feuille de route dès son arrivée :

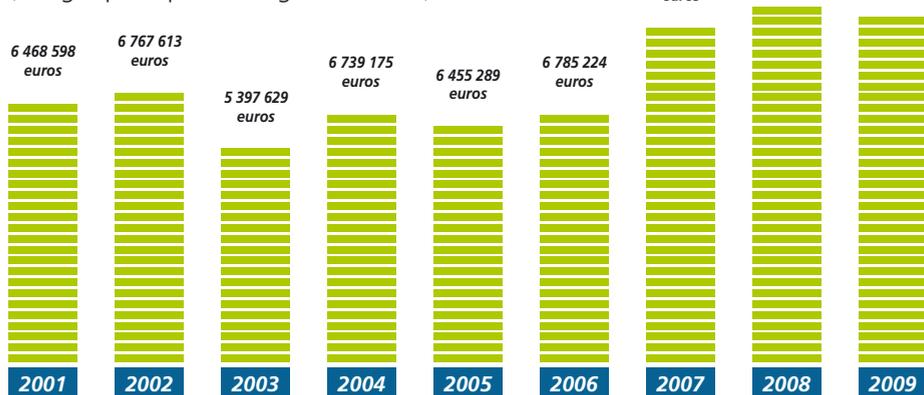
- ne pas augmenter les taux d'imposition,
- limiter la part des dépenses incompressibles,
- accroître notre épargne nette.

Investissements : l'effort continue

La section investissements du budget Ville prévoit **5,3 millions d'euros** de dépenses pour quatre grands postes : Ecoles / Petite enfance, Embellissement de la ville, Environnement et Développement durable, et Sport / Culture / Loisirs.

Apparemment, le montant des dépenses d'équipements est en baisse par rapport à l'an passé (5,8 millions d'euros). Il n'en est

ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS (budget principal + budgets annexes)

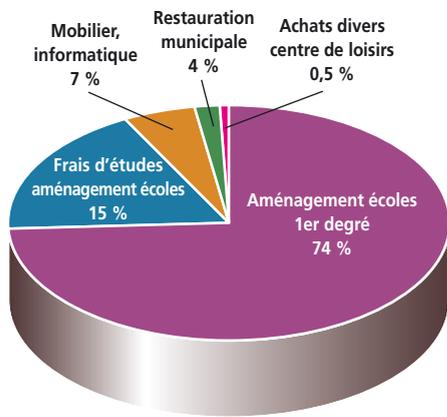


Le nouvel agenda culturel de la Ville : **détachez-le !!!**

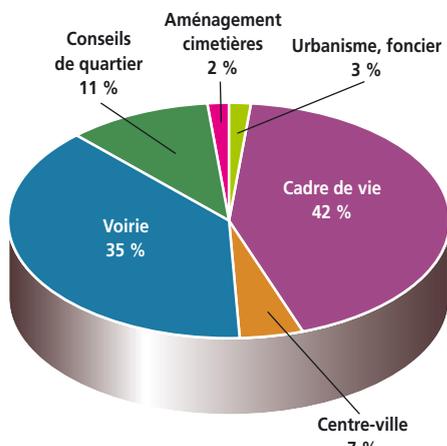
Budget ville ▶ Le budget primitif 2010 de la ville de Mont de Marsan sera de 41.854.900€, dont 34.394.900€ en fonctionnement et donc 7.460.000€ en investissement • **Budgets annexes** ▶ Pompes Funèbres : 1.068.900€ (Fonctionnement : 986.200€ / Investissement : 82.700€) ▶ Parking du Midou : 879.000€ (528.000€ / 351.000€) ▶ Régie des Eaux : 4.888.000€ (3.600.000€ / 1.288.000€) ▶ Assainissement 4.528.000€ (3.197.000€ / 1.331.000€) ▶ Géothermie : 519.000€ (353.000€ / 166.000€) ▶ ANRU : 7.420.070€ (75.400€ / 7.344.670€) ▶ SELF Bosquet : 240.000€ (234.000€ / 6.000€) ▶ Quartier Madeleine : 4.500€ (Fonctionnement) ▶ Régie des Fêtes : 2.277.000€ (Fonctionnement) ▶ Office du tourisme : 72.000€ (Fonctionnement)

INVESTISSEMENTS 2010

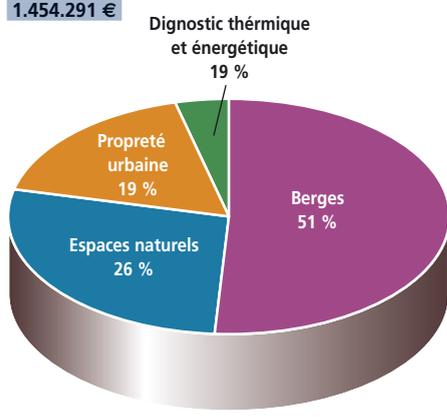
Enfance / Ecoles 679.500 €



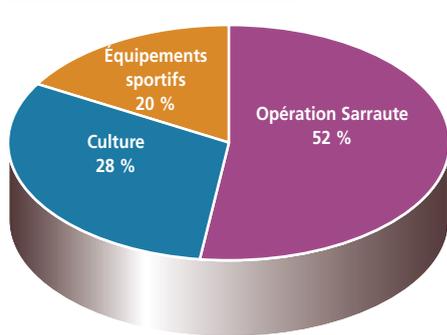
Embellissement de la ville 2.246.353€



Environnement / Développement durable 1.454.291 €



Sport, culture, loisirs 968.520€



Enfance, écoles

▶ 26.500€ d'investissements prévus pour l'entretien des cuisines municipales
▶ 50.000€ consacrés à l'achat de mobilier scolaire (tables, chaises, bureaux, armoires, tableaux, mobilier salles de restauration...) et à l'informatisation (acquisition pour le CE1, à raison de 3 ordinateurs et 1 imprimante par classe).

Embellissement

▶ 100.000€ pour des travaux de signalisation (jalonnement, conformité des feux tricolores, navettes bus pendant la Madeleine).
▶ 100.000€ pour doter nos rues de mobiliers urbains de qualité.
▶ Programme de ravalements de façades en centre-ville : 50.000€ de subventions et 25.000€ pour le suivi.

Environnement

▶ 55.000€ pour le diagnostic thermique et énergétique des bâtiments municipaux et de l'éclairage public sur la ville.
▶ 71.000€ pour les aménagements sur les espaces verts sur l'ensemble de la ville

Sport

▶ 186.000€ consacrés à la modernisation d'autres équipements sportifs : golf, piscine municipale, vestiaires du Beillet, tennis de la Hiroire, piste d'athlétisme du Harbaux, infrastructures du tennis de table et de la gymnastique.

Embellissement de la ville : la qualité de ville au quotidien

Le cadre de vie, c'est travailler à un meilleur aspect de nos rues, de nos bâtiments et de notre patrimoine municipal. Cela passe par des **travaux de réhabilitation ou d'entretien** mais aussi par des achats de matériels nécessaires au travail quotidien des équipes municipales.
Pour l'acquisition de matériel, la principale dépense concerne le **matériel informatique** (205.474€). Après les efforts pour la numérisation d'actes et le site internet, l'objectif est d'offrir des services plus performants, plus rapides, avec un confort d'utilisation plus important pour les employés comme pour les usagers. La ville de Mont de Marsan poursuit par ailleurs son passage aux logiciels libres et à un système d'information durable.

L'aménagement des bâtiments communaux (370.155€) concernera l'Hôtel de ville (80.000€ afin de le rendre plus fonctionnel), les logements communaux (60.000€ d'entretien, 2 fois plus qu'en 2009), et les arènes du Plumaçon (40.000€).

Voirie : un effort sans précédent

Vieillesse, inadaptée et souvent dangereuse pour les piétons et les vélos, notre voirie est probablement la source numéro un de mécontentement chez les Montois.
La Communauté d'agglomération du Marsan est désormais prête à investir pour combler ce retard ; la ville se doit d'accompagner cet effort. Car refaire la route (compétence de la CAM) ne suffit pas. Il faut aussi inclure chaque fois que possible des **pistes cyclables sécurisées**, et procéder à **l'enfouissement des réseaux** et au **changement des candélabres**.
560.000€ seront ainsi consacrés à l'enfouissement de réseaux dans le cadre des grands travaux de voirie 2010 : entrée Ouest, bd Coubertin et Haussez, rues Eloi Ducom et Ecuréuil ... 80.000€ seront investis dans la modernisation de **l'éclairage public**, et 150.000€ dans des aménagements attendants : places, parkings, plantations...

Urbanisme : penser la ville de demain

Le renouvellement urbain de Mont de Marsan, et son visage dans le futur, passe par la mise en place d'un **Plan Local d'Urbanisme** (PLU), dont les études seront financées en 2010 à hauteur de 45.000€. La ville sera assistée par un architecte conseil qui effectuera des vacations pour un montant de 32.000€ en 2010. Ces réflexions et expertises sont indispensables pour aménager la ville de

façon intelligente, cohérente et avec une **vision d'avenir** sur l'ensemble de la répartition des équipements.

Centre-ville : retrouver le dynamisme

Pour se développer, Mont de Marsan doit retrouver un centre-ville dynamique. La Communauté d'agglomération, compétente en matière de logement, va mettre en œuvre une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** pour à terme réutiliser les nombreux logements mal entretenus et vacants du centre-ville.
En parallèle, la Ville va se lancer dans une **étude FISAC** visant à analyser l'état actuel du commerce de Mont de Marsan, pour préconiser un plan d'actions sur 5 ans (aménagement urbain, animation commerciale).

Conseils de quartier : mieux vivre son quartier

Avec l'enveloppe budgétaire de 250.000€ en investissement qui est mise à leur disposition, les 9 **Conseils de quartier** réaliseront, dans la continuité de leur première année d'exercice (voir p12-13) des travaux de proximité dans nos rues et nos espaces publics.

Environnement : les berges et les rivières dans la ville

2010 sera l'année du début des travaux de **l'aménagement des berges** avec 740.000€ en investissement consacrés à ce projet central du mandat municipal. Ce projet phare a des enjeux très importants : redécouvrir notre patrimoine médiéval et lié à l'eau (lavoirs, fontaines...), imaginer un réseau de promenades, de liaisons douces entre les quartiers, et reconquérir le port pour en faire un pôle festif tourné vers la confluence.
Propreté urbaine, suite : en 2010 seront mis en place **8 conteneurs enterrés** dans le centre-ville pour 240.000€.

Equipements sportifs et culturels

109.000€ pour l'aménagement de trois salles et des abords de l'ancien LEP Saint-Vincent où s'installe une **école de cinéma et des arts visuels**.
Après la rénovation complète des tribunes et des vestiaires du stade Guy-Boniface, le déménagement de l'haltérophilie à Codibois, l'installation du Stade Montois Basket masculin à François-Mitterrand, les efforts vont porter sur la **salle Sarraute** (basket féminin) qui n'offre plus toutes les conditions de sécurité et de confort (500.000€).

Vous voulez communiquer un événement dans l'agenda culturel ? Faites-le nous savoir !
communication@montdemarsan.fr / tél. 05 58 05 87 02